DESCRIPTION DU PROJET DE THÈSE

Hassina KHUSRAWY

1. INTITULÉ DU PROJET DE THÈSE

L'habitat des exilés en milieu rural : pratiques culturelles et insertion spatiale des réfugiés afghans

2. RÉSUMÉ

Depuis 2015, les arrivées accrues de personnes en exil et l'augmentation des demandes d'asile ont engendré de nouvelles réflexions en termes d'accueil et d'insertion des populations concernées. Hier généralement situés dans les grandes agglomérations, les lieux d'accueil des populations en exil se sont étendus aux petites villes, aux bourgs et aux villages. Cette évolution résulte d'un renforcement des orientations politiques visant à prévenir la concentration des exilés dans les espaces urbains en tension.

Si l'on dispose aujourd'hui d'un abondant corpus relatif aux modalités d'insertion des exilés en milieu urbain, leur accueil en milieu rural ne suscite l'intérêt des chercheurs que depuis le milieu des années 2010. Cette thèse a pour premier objet de contribuer à ce champ de connaissance. En l'occurrence, il s'agira d'une part de réévaluer le regard que l'on porte sur le processus migratoire dans le contexte des territoires ruraux ; d'autre part, il sera question de considérer les modes d'action spécifiques pour satisfaire l'insertion des populations exilées en milieu rural, notamment en termes d'habitat.

Un précédent travail de recherche m'a permis d'être sensibilisée à ces questions et d'analyser la singularité des modalités d'insertion dans les territoires ruraux, à partir du cas d'exilés afghans² dans un village de Normandie³. L'objet de cette thèse est de développer à un degré supérieur ces acquis, à partir de l'étude de trois centres d'hébergement provisoires destinés à des personnes ayant obtenu une protection de l'État français, situés à Bernay, Decazeville et La Souterraine.

La thèse interroge la capacité des bâtiments existants à être transformés et appropriés pour héberger les réfugiés⁴ afghans dans le cadre de leur insertion socio-spatiale. L'entrée choisie s'appuie sur la notion d'habiter, prenant en compte les particularités culturelles de cette population et de son milieu d'accueil. L'architecture sera convoquée à ce niveau, selon une approche singulière et des objectifs spécifiques : s'appuyer sur des outils de médiation pour identifier les problèmes et les attentes des réfugiés afghans en matière d'habitat pour assurer la pérennité de leur installation.

3. CONTEXTE ET ENJEUX SCIENTIFIQUES

Accueillir et héberger en milieu rural : au croisement des enjeux architecturaux et migratoires

Dans un contexte de crise économique, sociale et environnementale, un renouvellement des pratiques architecturales s'impose en France comme dans le monde (Revedin, 2018 ;

¹ Le terme « exilés », préféré à « migrants », qualifie des personnes contraintes de quitter leur patrie pour demander l'asile auprès d'un autre État.

² La population afghane fait partie des premières nationalités de demandeurs d'asile en France : en 2015, selon l'OFPRA, le nombre de demandes déposées par des ressortissants afghans a augmenté de 349,6 % par rapport à 2014, soit l'une des augmentations les plus importantes. Aussi, leur installation fut marquante car elle a eu lieu en grande partie dans des territoires jusqu'alors peu touchés par l'arrivée de populations en exil. Étant originaire d'Afghanistan et réfugiée dans la campagne normande depuis plus de 20 ans, j'ai été témoin de l'augmentation soudaine de la présence d'exilés afghans sur ce territoire depuis 2015.

³ RAHGUZAR KHUSRAWY, H., Les communes rurales face à la crise migratoire: l'intégration de migrants pour la revalorisation d'espaces ruraux essoufflés. Le cas de Serquigny (27), Mémoire de master en architecture, mention recherche, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, Bordeaux, 2019, sous la direction de AMBAL, J., COUTURE, A., GUILLOT, X. URL: https://issuu.com/hassina.khsrw/

⁴ En application de l'article 1^{er} A2 de la Convention de Genève du 28 juillet 1951, reconnue et signée par l'État français, qui stipule : « le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, [...] ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner », site de l'OFPRA, URL : https://www.ofpra.gouv.fr/. La catégorie de la population afghane à laquelle cette recherche s'intéresse est donc définie par son statut administratif.

Rambert, 2015). Aujourd'hui, un courant de pensée milite pour une « architecture frugale », respectueuse de son environnement. La réutilisation, la transformation et le réemploi d'espaces et de bâtiments existants sont prônés au lieu de continuer à démolir pour construire de nouveaux ouvrages qui finiront par être obsolètes, inutilisés et/ou démolis à leur tour (Darmon, 2021). Cette évolution est dans une certaine mesure saisie par les services de l'État par rapport au sujet qui nous intéresse ici. En effet, dans le cadre de la crise de l'accueil des exilés⁵, on observe que la réutilisation de bâtiments préexistants est privilégiée au profit de constructions nouvelles pour permettre d'héberger vite et à bas coût. Les territoires ruraux ont ainsi servi à l'État français pour l'accueil et l'hébergement des personnes exilées et notamment des réfugiés statutaires, compte tenu de l'importante disponibilité de logements vacants, conséquence de la déprise économique et démographique de certains territoires ruraux. Suivant les directives de l'État, le schéma national d'accueil des demandeurs d'asile, avec des déclinaisons par région⁶, répartit les structures d'hébergement des exilés en veillant à localiser les centres constitutifs du dispositif national d'accueil⁷ (DNA) de manière privilégiée hors des « zones déjà socialement tendues⁸ ». Ainsi, depuis 2016, on assiste à une augmentation de la capacité d'accueil des structures existantes dans les territoires ruraux, à leur multiplication et à leur diversification (Berthomière et al., 2020).

Une recherche inscrite dans le champ migratoire et l'évolution des pratiques de l'architecte

La question de l'accueil des exilés est à l'origine de la production d'un vaste corpus dans la recherche en sciences sociales (Flamant et al., 2020; Berthomière et al., 2020; Deschamps et al., 2018; Arfaoui, 2020; Martin, 2020). En architecture, cette question a essentiellement été traitée à travers la figure du camp ou à partir de constructions nouvelles en ville (Hanappe et al., 2018). La question de l'installation des exilés dans des bâtiments existants hors des grandes villes y est absente. C'est suite à ce constat que notre projet de recherche a été élaboré. Dans un tel contexte, le débat sur l'insertion des réfugiés se pose autrement : il interroge davantage leur adaptation à un bâti existant que la conception d'un habitat neuf spécifique qui répondrait à leurs besoins. Le rôle de l'architecte n'est pas réduit à son statut de prestataire technique mais convoqué à un autre niveau : celui de médiateur dans le processus d'adaptation des personnes réfugiées aux logements qui leur sont proposés/imposés.

Aujourd'hui, l'évolution des pratiques en architecture est marquée par l'essor des pratiques de médiation⁹. Le modèle conventionnel de l'« architecte-créateur » exerçant en libéral (Biau, 1998) a évolué vers des pratiques de projet collectives et pluridisciplinaires. Tout en revendiquant une expertise spécifique en matière de projet, les architectes interagissent avec de nombreux acteurs et inscrivent leurs travaux dans des démarches participatives (Bouchain, 2006), interdisciplinaires et collectives (Rollot, 2018). Cette évolution de la profession a été l'objet de débats dans le monde académique, notamment dans les pays anglo-saxons. On mentionnera tout particulièrement les travaux pionniers de Christopher Alexander (Alexander, 1975; Alexander et al., 1977) et ceux de Donald Schön (Schön, 1984). Aujourd'hui en France, différents collectifs de professionnels s'appuient sur ces apports, comme le révèlent les travaux d'Elise Macaire (Macaire, 2012) ou de Florent Chiappero (Chiappero, 2017). J'ajouterai que dans le cadre de l'enseignement que j'ai reçu à l'ENSAP de Bordeaux, j'ai été sensibilisée à cette évolution,

⁵ Depuis l'année 2015, l'expression « crise migratoire » a été régulièrement employée dans les médias pour désigner l'afflux massif de personnes vers l'Europe, bouleversée par un durcissement des politiques migratoires européennes. Pourtant, le rapport annuel de 2015 de l'OFPRA ne considère pas ce phénomène comme étant exceptionnel. Il serait plus juste de parler d'une crise de l'accueil.

⁶ Selon la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour « une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie », site de la vie publique.

⁷ Le DNA comprend l'ensemble des centres d'accueil et d'hébergement pour les demandeurs d'asile et les réfugiés.

^{8 «} Annexe 2.1 : Note d'information relative aux créations places de CADA au titre de l'année 2019 », site du ministère de l'Intérieur.

⁹ Cette catégorie comprend toutes les professions qui peuvent intervenir pour le compte de collectivités locales ou de maîtres d'ouvrage publics dans le cadre d'études et de recherches en amont du dessin et de la construction du projet architectural. Il peut alors s'agir de paysagistes, d'urbanistes, d'architectes, de géographes, d'anthropologues, de sociologues, etc.

notamment dans le cadre du Master¹⁰ « Intelligence et Architecture des Territoires ».

Un questionnement partagé par l'architecture et les sciences sociales et humaines

Le logement constitue un point d'entrée déterminant pour les exilés dans les sociétés d'accueil. Cette thèse a ainsi pour ambition d'interroger les modalités de leur insertion et installation durable par l'étude de leur habitat, en s'appuyant sur l'exemple des réfugiés statutaires afghans. Si la littérature académique s'est jusqu'à présent intéressée aux centres d'accueil pour exilés, elle s'est moins penchée sur leurs trajectoires résidentielles une fois le statut de réfugié obtenu (El Moussawi, Schuermans, 2020). Dans le cadre du DNA, les centres provisoires d'hébergement (CPH) permettent aux exilés devenus réfugiés de bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel. Cet accompagnement comprend notamment l'obtention d'un logement, enjeu majeur de leur insertion et de leur installation en milieu rural, qui va conditionner l'ensemble des autres aspects de leur vie (Parmentier, 1997). Néanmoins, les CPH ne garantissent pas l'ancrage durable des réfugiés dans les communes rurales. C'est à partir de ce constat que le projet de recherche est structuré. La question centrale est : dans ces petites villes, bourgs et villages peu coutumiers de l'accueil d'exilés, comment sont pensées l'habitation et l'insertion de cette population fragile ?

Dans cette recherche, la notion d'habitat occupe par conséquent une place déterminante. À travers cette notion, j'entends d'abord saisir les aspirations d'une population dans son installation à l'échelle domestique, la manière dont elle le façonne et l'aménage (Staszak, 2001). L'habitat ne se limite toutefois pas à l'habitation (Paquot, 2005). La notion d'habiter embrasse les divers espaces intermédiaires dans le cas d'un immeuble collectif (Guérin, 2019; Haumont, 2005), mais aussi hors du logement, où les différentes formes d'espaces publics vont constituer des « espace[s] approprié[s] de proximité immédiate du logement, lieu[x] de circulation et de la résidence au sens large » (Jolis, Katz, 2013). Généralement, l'hébergement proposé par les CPH est constitué d'habitations vacantes appartenant à des bailleurs sociaux ou privés, en charge de leur financement et de leur gestion. Ces habitations sont conçues selon des normes standardisées. De ce fait, on est en droit de s'interroger sur les potentielles difficultés des réfugiés à s'approprier ces logements et à se projeter durablement dans la commune où ils habitent.

En adoptant une démarche interdisciplinaire, je souhaite nourrir les recherches actuelles en sciences sociales et sciences humaines en y intégrant une réflexion architecturale. Elle englobe la conception des habitats attribués aux réfugiés en insistant sur la prise en compte des usages et des besoins de cette population dans le cadre de leur insertion socio-spatiale. Cette observation a pour but de comprendre s'il existe un lien entre la sédentarisation d'une population réfugiée dans un lieu d'accueil donné et son habitat. Je souhaite aussi contribuer à l'apport de connaissances dans le champ migratoire comme dans celui des nouvelles pratiques de l'architecte et de la réutilisation de bâtiments existants. Cette recherche rejoint un débat actuel où l'architecte devient médiateur autant que concepteur des cadres de vie.

Dans le cadre des priorités du Ministère de la Culture, cette recherche se situe au croisement de plusieurs critères stratégiques. Je souhaite m'intéresser au logement social, dans un contexte singulier, où la réutilisation et la transformation du patrimoine du XX^e sont privilégiées à la construction de nouveaux ouvrages qui répondraient aux besoins des CPH et des réfugiés afghans.

¹⁰ Le Master Intelligence et Architecture des Territoires (IAT) à l'ENSAP Bordeaux est un parcours en partenariat avec Sciences Po Bordeaux et ses étudiants du Master Stratégies et Gouvernances Métropolitaines. Le projet est considéré dans la totalité de son processus, de la commande à la définition spatiale ; il est appréhendé comme un processus autant qu'un résultat, façonné par les conditions qui l'entourent (données physiques, contexte, usages, facteurs d'émergence, gouvernance, dynamiques territoriales et sociales, économie, jeu d'acteurs, programme, modes opératoires, etc.). L'accent est mis sur la démarche collaborative et pluridisciplinaire des acteurs intervenant autour du projet spatial.

Présentation des terrains de la recherche

Pour dénouer ces questions, un travail préliminaire d'enquête a été effectué en France pour identifier les CPH susceptibles de constituer un échantillon de situations représentatives de notre problématique. Trois communes ont été sélectionnées (voir le tableau ci-dessous), présentant un ensemble de caractéristiques similaires d'un point de vue démographique. Selon l'INSEE et l'ANCT en 2020¹¹, ces localités sont situées dans des espaces peu denses et souffrent aujourd'hui d'un manque d'attractivité. Selon les données collectées par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), ce sont des « campagnes vieillies », à faibles revenus où l'économie est présentielle et agricole¹². Le choix de ces communes et des centres qui y sont localisés est également lié à la forte présence de personnes réfugiées venues d'Afghanistan.

DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOMBRE D'HABITANTS / DENSITÉ	SUPERFICIE	HABITANTS AGGLOMÉRATION	STRUCTURE D'ACCUEIL	TYPE D'HÉBERGEMENT	ORGANISME RESPONSABLE	CAPACITÉ D'ACCUEIL	RÉFUGIÉS AFGHANS
Creuse	La Souterraine	4 982 134 hab./km²	37,07 km²	1	CPH (2018)	Diffus	Comité d'accueil creusois	40	Oui, hommes isolés
Aveyron	Decazeville	5 323 384 hab./km²	13,88 km²	14 152	CPH (2019)	Diffus	SOCIETE EHD	40	Oui, familles et homme isolés
Eure	Bernay	9 848 410 hab./km²	24,03 km²	11 515	CPH (2018)	Diffus	YSOS	50	Oui, familles et homme isolés

4. OBJECTIFS ET POSITIONNEMENT PAR RAPPORT À L'ÉTAT DE L'ART

Un champ de recherche émergent

Les territoires ruraux et les petites villes n'étant pas des espaces traditionnels d'accueil des exilés, ces territoires ont été jusqu'à présent relativement peu étudiés. La littérature académique s'est principalement intéressée à leur présence dans des contextes métropolitains (Bontemps et al., 2018; Agier, 2016; DAHDAH et al., 2018; Agier, Gerbier-Aublanc, Masson Diez, 2017; Downing, 2016). Néanmoins, compte tenu de l'évolution des politiques migratoires, on a assisté depuis le milieu des années 2010 à un essor de travaux portant sur l'accueil des exilés hors des grands centres urbains, tant à l'étranger (Arora-Jonsson, Larsson, 2021; Natale et al., 2019; Ristic, 2020, Schmid-Scott et al., 2020) qu'en France. Ainsi, dans le contexte français, les chercheurs évoquent aujourd'hui la présence des exilés dans les « campagnes françaises », les « espaces de marges », les « villages » ou encore les « espaces transitoires » (Flamant et al., 2020; Berthomière et al., 2020; Deschamps et al., 2020; Arfaoui, 2020; Gardesse, 2020; Ristic, 2020; Martin, 2020). C'est dans ce débat d'idées émergent que ma recherche se situe.

Penser les interactions entre accueil, insertion et habitat

Cette thèse invite à repenser le rôle de l'architecture et sa capacité à apporter des réponses à la question migratoire. Tout d'abord, en complément de certains travaux académiques, je souhaite m'intéresser, dans le cadre de la politique de dispersion de la France et du suivi au niveau des habitations, à la trajectoire résidentielle des réfugiés afghans pour comprendre ce qui motive leur décision quand il s'agit de se sédentariser ou de quitter un lieu. De ce fait, il convient aussi d'observer si la présence d'autres réfugiés afghans influe sur ce choix.

Ensuite, en étudiant leurs modes d'habiter, leurs pratiques individuelles et collectives au sein de leur habitat, j'observerai de quelle façon ils s'approprient l'espace pour qu'il réponde à leurs besoins et pratiques. Il s'agit également de déterminer s'il existe des temporalités de

¹¹ Selon la grille de densité Code Officiel Géographique (COG) 2020 de l'INSEE, réalisé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pôle ADT, site de l'observatoire des territoires, URL : https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/

¹² Source : CGET, DREES, INRA UMR 1041 CESAER / UFC-CNRS UMR 6049 Théma / Cemagref DTM METAFORT 2011, IGN. Site de l'ANCT, URL : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/

pratique dans un même espace (repas, moment de culte, l'accueil des personnes extérieures au cercle privé, organisation des espaces pour dormir, organisation des espaces entre différents membres d'une même famille, pratiques de l'activité physique). À ce niveau, je comparerai si ces pratiques font écho à celles qu'ils avaient en Afghanistan, en analysant la façon dont elles occupent l'espace dans leur habitat, à la fois leur environnement proche mais aussi domestique. Une réflexion sous-jacente à ces observations est de comprendre si l'appropriation d'un bâtiment existant peut influer sur leur capacité à s'installer durablement. En cela, l'architecture peut faciliter cette rencontre entre le projet de vie et l'objet architectural qui va l'accueillir. Le rôle de l'architecte dans ce processus d'appropriation sera de produire des connaissances qui montrent que le logement est modulable pour répondre et s'adapter à des temporalités d'usage et d'activités propres aux pratiques culturelles et sociales de la population étudiée.

En s'appuyant sur l'idée que l'habitat traduit des pratiques culturelles socialement acquises (Hall, 1978), il convient tout d'abord d'examiner la conception des habitations vacantes, leur potentiel et leurs caractéristiques pour les confronter aux besoins actuels de la population afghane. Aujourd'hui, la standardisation de l'habitat social (Bouchain, 2010) ne permet pas de prendre en compte la diversité des profils des familles ou des personnes qui y sont logées. Or, la possibilité d'organiser ces espaces existants en tenant compte des usages et des besoins des individus à s'identifier à leur logement (Contal et al., 2014) est un élément clé pour favoriser l'émancipation et l'installation pérenne de cette population. L'architecture permet de mettre à disposition des outils pour comprendre et mettre en lumière ces pratiques afin de mieux appréhender la recherche de leur identité par leur habitat. S'il est courant de s'intéresser à leurs pratiques dans leur pays d'origine, à la façon dont les habitations et les espaces sont conçus, il est moins commun d'interroger ces mêmes pratiques dans le cadre d'habitations standardisées en France. L'observation et l'analyse de ces pratiques pourraient permettre de mieux accompagner les institutions en charge des CPH dans l'hébergement et l'insertion de cette population.

Ainsi, il s'agira d'identifier leurs pratiques culturelles pour faciliter l'appropriation d'un modèle imposé. Ensuite, il faudra observer comment leurs usages se répartissent au sein de leur logement en sur-occupation ou sous-occupation; division en sous-espaces exploités différemment par chaque membre de la famille; nature et temporalité des pratiques. Sur ce point, j'engagerai une réflexion sur le vocabulaire employé. En effet, l'étymologie et le sens des mots pour désigner les espaces du logement varient d'une langue à une autre et peuvent expliquer la disparité de perception et des pratiques. Au-delà du logement, j'étudierai également la relation que les réfugiés afghans entretiennent avec les espaces intermédiaires et de proximité. Ces espaces sont des interfaces d'interaction et de rencontre avec la population locale. Ils sont déterminants dans l'insertion à la fois spatiale et sociale de cette population réfugiée.

En m'appuyant sur les compétences des travailleurs sociaux et la participation des personnes réfugiées, je chercherai à identifier les éléments qui contribuent à répondre aux besoins de sécurité, de confort et de stabilité de ces individus. Il s'agira également de comprendre la logique qui guide les acteurs institutionnels à choisir certains bâtiments vacants pour héberger la population réfugiée. J'en déduirai des pistes d'actions et de recommandations pour penser l'habitat des réfugiés afghans et la pérennité de leur installation dans ces petites villes. Identifier ces éléments permettra de mieux comprendre les dynamiques qui favorisent leur sédentarisation et de désamorcer les tensions rencontrées par les travailleurs sociaux pour mieux accompagner l'insertion des populations exilées.

5. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Sur le plan de la méthodologie, plusieurs outils seront mobilisés dans une démarche qualitative.

Tout d'abord, ayant déjà effectué en master un travail d'investigation bibliographique, il m'est possible de m'investir rapidement sur le terrain pour rencontrer les acteurs concernés, les sensibiliser au sujet de recherche et recueillir les données utiles pour ma thèse. Concernant les CPH retenus, j'ai d'ores et déjà commencé une revue de presse, qui a pour but de réunir et de croiser toutes les informations propres à l'accueil sur les territoires choisis. J'entends tenir un « journal de l'hospitalité » qui permettra de constituer un historique de l'accueil de la population afghane. En collectant ce type de données, il me sera possible de mieux cibler les acteurs à interroger lors des entretiens semi-directifs et de continuer à nourrir ma connaissance, en amont, des terrains d'étude.

En prévision de l'enquête ethnographique, un travail de relevé cartographique et photographique sera conduit pour mieux appréhender l'approche à l'échelle de l'habitat. L'analyse géographique à partir de données visuelles, comme outil de compréhension et de recherche, donnera à la fois un regard critique et sensible sur les espaces arpentés et étudiés. L'enquête ethnographique sera effectuée en immersion dans les territoires d'études afin d'être au plus près des personnes enquêtées (Beaud, Weber, 1998). Cette méthode permet d'instaurer une relation de confiance, qui aide à suivre les trajectoires types de vie quotidienne des réfugiés afghans, d'observer des situations socio-spatiales et d'accéder aux espaces domestiques des enquêtés (Collignon, 2001; Demoulin, 2014) afin d'identifier et d'analyser leurs usages et leurs pratiques spécifiques au sein de leur habitat. Aussi, cet exercice permet de se situer dans une posture où l'observation est mise au profit de l'analyse et de la construction du récit des dynamiques observées. Du fait que je parle le *dari*¹³, il me sera possible d'échanger facilement avec cette population pour les besoins de ma recherche. Aussi, ma connaissance de cette population me permettra de comprendre et d'analyser leurs pratiques culturelles et sociales.

Le dessin est un outil d'analyse et de médiation. Je ferai appel aux récits visuels, sous la forme de récits cartographiques ou cartes mentales (Morange, Schmoll, 2016). Ces cartes constituent un outil de compréhension des pratiques et des modes d'habiter de la population étudiée. Cette représentation subjective « comprend l'espace tel qu'il est vu par les sujets, mais aussi imaginé et construit avec l'adjonction des connaissances intériorisées » (Cauvin, 1999). Ce travail sera l'occasion de donner à la population concernée la possibilité d'exprimer par le dessin leurs pratiques et ainsi d'établir un récit, à partir des cartes mentales des espaces circulés et vécus. En parallèle, l'illustration¹⁴, et tout particulièrement le dessin architectural, me permettra d'associer des données spatiales et sociales.

¹³ Une des langues principales pratiquées chez les Afghans, également ma langue maternelle.

¹⁴ Selon la méthodologie issue de RAPORT, L., « Dessiner l'habitat. Usages des récits visuels comme outils de compréhension et de médiation des modèles et pratiques d'habiter au Rif », Revue française des méthodes visuelles, [en ligne], no. 4, 2020, mis en ligne le 15 juin 2020.

6. CALENDRIER DES INVESTIGATIONS SCIENTIFIQUES

ACTIVITÉS			PREMIÈRE ANNÉE 2022-2023			DEUXIÈME ANNÉE 2023-2024				TROISIÈME ANNÉE 2024-2025	
			° semestre	2° semes	tre	1° sem	estre	2	° semestre	1° semestre	2° semestre
Étude théorique	Retour sur la matière collectée lors de l'année pré-doctorale										
	Investigation bibliographique										
	Catégorisation des documents d'archives										
Étude préalable à l'enquête de terrain	Collecte de données quantitatives sur les terrains étudiés										
	Préparation des entretiens et organisation des enquêtes ethnographiques										
	Résidence sur les territoires d'étude										
Enquête de terrain	Entretiens avec les différents acteurs (travailleurs sociaux, bailleurs sociaux, réfugiés)										
	Observation participative Systématisation des données collectées										
Valorisation de la recherche : publication d'articles en lien avec le sujet de recherche et des données observées sur les terrains d'étude											
Regards croisés et analyse des terrains étudiés											
Analyse des entretiens avec les différents acteurs (travailleurs sociaux, bailleurs sociaux, réfugiés)											
Structuration et rédaction partielle de la thèse											
Rédaction finale et mise en forme de la thèse											

7. BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

MIGRATIONS INTERNATIONALES ET TERRITOIRES :

AGIER, M., « Ce que les villes font aux migrants, ce que les migrants font à la ville », *Le sujet* dans la cité, vol. 7, no. 2, 2016, pp. 21-31.

AGIER, M., GERBIER-AUBLANC, M., MASSON DIEZ, E., Hospitalité en France : Mobilisations intimes et politiques, Lyon, Le Passager Clandestin, coll. « Bibliothèque des frontières », 2019.

ARFAOUI, R., « Ce que le territoire fait à l'accueil, ce que l'accueil fait au territoire. Une géographie de l'asile dans le territoire ambertois », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 36, no. 2-3, 2020, pp. 107-135.

ARORA-JONSSON, S., LARSSON, O., « Lives in limbo: Migrant integration and rural governance in Sweden», *Journal of Rural Studies*, vol. 82, 2021, pp. 19-28.

BAYONA-I-CARRASCO, J., GIL-ALONSO, F., « Foreign immigration and rural depopulation », Sociol Ruralis, vol. 53, 2013, pp. 26-51.

BERTHOMIÈRE, W., FROMENTIN, J., LESSAULT, D., MICHALON, B., PRZYBYL, S., « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion », Revue européenne des migrations internationales, vol. 36, no. 2-3, 2020, pp. 53-82.

BERTHOMIÈRE, W., IMBERT, C., « Le refuge ariégeois : atout et diversité d'une topographie de l'accueil », *Revue de géographie alpine* [En ligne], 108-2, 2020.

BOESE, M., PHILLIPS, M., « The role of local government in migrant and refugee settlement in regional and rural Australia », *Aust J Soc Issues,* no. 52, 2017, pp. 388-404.

BÖRTZ, T., DEUSSEN, C., MORZIÈRE, M., ZACHOW, M., « Documentation. Les bonnes pratiques du vivre ensemble. L'accueil des demandeurs d'asile en Suède, Allemagne et France », Allemagne d'aujourd'hui, vol. 219, no. 1, 2017, pp. 26-37.

BRAULT, M., DACCORD, H., LENOUVEL, J., « Les lieux de l'insertion et de l'intégration sociale des réfugiés. Le cas de Dessau, ville en décroissance », *Espaces et sociétés*, vol. 172-173, no. 1, 2018, pp. 55-72.

- COLLOVALD, A., D'HALLUIN, E., « L'accueil des migrants », Savoir/Agir, vol. 36, no. 2, 2016, pp. 9-11.
- DARLY, S., HOCHEDEZ, C., LE GALL, J., POULOT, M., ARAGAU, C., « L'activité agricole, une ressource pour la circulation ou l'ancrage des migrants? Exploration bibliographique du lien entre agriculture et migration en France », Cahiers Agriculture [En ligne], vol. 30, no. 10, 2021.
- DE BULTER, S., POIRIER, M.-M., « Des villages qui accueillent », *Maisons Paysannes de France*, no. 210, décembre 2018, pp. 31-33.
- DESCHAMPS, C., LAÉ, J., OVERNEY, L., PROTH, B., *Parcours de l'exilé, du refuge à l'installation*, Paris, Édition du PUCA, coll. « Réflexions en partage », 2018.
- DESCHAMPS, C., OVERNEY, L., LAÉ, J.-F., PROTH, B., « Premiers moments, bien loin des centres urbains », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 36, no. 2-3, 2020, pp. 211-230.
- EL MOUSSAWI, H., SCHUERMANS, N., « From Asylum to Post-Arrival Geographies : Syrian and Iraqi Refugees in Belgium », *Tijds. voor econ. en Soc. Geog.* [En ligne], vol. 112, issue 2, avril 2021, pp.164-178.
- FLAMANT, A., FOUROT, A.-C., HEALY, A., « Éditorial : Hors des grandes villes ! L'accueil des exilé.e.s dans les petits milieux d'immigration », Revue européenne des migrations internationales [En ligne], vol. 36, no. 2-3, 2020, pp. 7-27.
- GALERA, G., GIANNETTO, L., MEMBRETTI, A., NOYA, A., « Integration of migrants, refugees and asylum seekers in remote areas with declining populations », *Documents de travail de l'OCDE sur le développement économique et la création locale d'emplois*, no. 3, 2018, Paris.
- GARDESSE, C., « La dispersion de personnes exilées : ce que la spatialisation des CAO révèle des politiques migratoires et urbaines », Revue européenne des migrations internationales, [En ligne], vol. 36, no. 2-3, 2020, pp. 83-105.
- GERBIER-AUBLANC, M., « Un migrant chez soi », *Esprit*, vol. 116, juillet-août 2018, pp. 122-129. GOTMAN, A., *Villes et hospitalité : Les municipalités et leurs « étrangers »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004.
- GUILYARDI, C., MICHALON, B., « L'accueil de réfugiés " réinstallés " dans les communes rurales françaises », Dossier « Réfugiés : du Niger à la Dordogne », *De facto* [En ligne], 10–11, été 2019. HANAPPE, C., et *al., La Ville Accueillante. Accueillir à Grande-Synthe. Questions théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville*, Paris, Édition du PUCA, coll. « Recherche n°23 », 2018.
- HERSLUND, L., « Everyday life as a refugee in a rural setting What determines a sense of belonging and what role can the local community play in generating it? », *Journal of Rural Studies*, vol. 82, 2021, pp. 233-241.
- HUDSON, C., SANDBERG, L., « Contested hope for the future Rural refugee reception as municipal survival? », *Journal of Rural Studies*, vol. 82, février 2021, pp.121-129.
- LESSAULT, D., « Les campagnes françaises à la loupe des migrations internationales », *Microscoop*, no. 76, juillet 2017, pp.10-11.
- LESSAULT, D., MICHALON, B., PRZYBYL, S., Interview sur l'intégration dans les petites communes, Lettre de l'asile et de l'intégration, France Terre d'Asile, no. 88, juin 2019.
- MARTIN, E., « Reprendre son souffle dans un village cévenol. Ethno-géographie de l'accueil de personnes exilées en milieu rural », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 36, no. 2-3, 2020, pp. 161-184.
- MARTIN, E., « Trouver refuge dans les Cévennes, un réseau d'accueil dessiné entre les lignes de crêtes », e-Migrinter [En ligne], no. 20, 2020.
- NATALE, F., KALANTARYAN, S., SCIPIONI, M., ALESSANDRINI, A., PASA, A., « Migration in EU rural areas », *Publications Office of the European Union*, Luxembourg, 2019.

RAHGUZAR KHUSRAWY, H., Les communes rurales face à la crise migratoire : l'intégration de migrants pour la revalorisation d'espaces ruraux essoufflés. Le cas de Serquigny (27), Mémoire de master en architecture, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, Bordeaux, 2019, sous la direction de AMBAL, J., COUTURE, A., GUILLOT, X.

RISTIC, D., « L'accueil des migrant·e·s dans les espaces de marges. Regards croisés sur des villages de Calabre et du Limousin », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, no. 2-3, 2020, pp. 231-253.

SCHMID-SCOTT, A., MARSHALL, E., GILL, N., BAGELMAN, J., « Rural Geographies of Refugee Activism: The Expanding Spaces of Sanctuary in the UK », Revue européenne des migrations internationales, vol. 36, no. 2-3, 2020, pp. 137-160.

TARDIS, M., « L'accueil des réfugiés : l'autre crise européenne », *Politique étrangère*, vol. automne, no. 3, 2015, pp. 107-120.

ARCHITECTURE, HABITAT ET PRATIQUES DU PROJET :

ATELIER GEORGES, ROLLOT, M., L'Hypothèse collaborative, s.l., Éditions Hyperville, 2018.

BIAU, V., « Stratégies de positionnement et trajectoires d'architectes », Sociétés contemporaines, no. 29, 1998, pp. 7-25.

BOUCHAIN, P., Construire autrement : comment faire ?, Arles, Actes sud, 2006.

BOUCHAIN, P., Construire ensemble le grand ensemble, Arles, Actes sud, 2010.

CHIAPPERO, F., *Du Collectif Etc aux « collectifs d'architectes » : une pratique matricielle du projet pour une implication citoyenne*, Thèse de doctorat en architecture, École Doctorale Espaces, Cultures, Sociétés (Aix-en-Provence) en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille, Aix-Marseille, 2017, sous la direction de BORRUEY, R., HANROT, S.

ALEXANDER, C., The Oregon Experiment, New York, Oxford University Press, 1975.

ALEXANDER, C., ISHIKAWA, S., SILVERSTEIN, M., JACOBSON, M., FIKSDAHL-KING, I., ANGEL, S., A Pattern Language: Towns, Buildings, Construction, New York, Oxford University Press, 1977.

CONTAL, M.-H., *Ré-enchanter le monde, l'architecture et la ville face aux grandes transitions*, Paris, Édition Gallimard, 2014.

DARRIEUS, M., « Collectifs d'architectes », AMC, no. 232, 2014, pp. 63-73.

DECQ, O., HANNEQUIN, N., « L'architecte médiateur », *Espaces Temps*, À quoi oeuvre l'art ? Esthétique et espace public (dir. Bruno Nassim Aboudrar, Christian Ruby), no. 78-79, 2002, pp. 109-118.

DEWEY, J., *How we think*, Heath, Boston (États-Unis), 1910.

GUERIN, L., « Espaces de vie et temporalités dans deux résidences sociales franciliennes issues de foyers de travailleurs migrants », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2019.

HAUMONT, B., « Préface : Entre public et privé : des espaces et des lieux toujours en chantier » in MOREL, A., (Éd), *La société des voisins : Partager un habitat collectif*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture, 2005, pp. 15-33.

GUILLOT, X. (dir) et *al., Ville, territoire, paysage : vers un nouveau cycle de pensée du projet*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2016.

JOLIS, S., KATZ, L., « Introduction », Hypothèses, vol. 16, no. 1, 2013, pp. 11-21.

MACAIRE, E., Actions pédagogiques et participatives en architecture. Construction d'une hypothèse sur la socialisation « démocratique » de l'activité de l'architecte, Mémoire de master en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 2006, sous la direction de DUBET, F.

MACAIRE, E., L'architecture à l'épreuve de nouvelles pratiques. Recompositions professionnelles et démocratisation culturelle, Thèse de doctorat en architecture, Université Paris-Est, École Doctorale Ville Transports et Territoires, Paris, 2012, sous la direction de ZETLAOUI-LÉGER, J.

PAQUOT, T., « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales*, vol. 123, no. 3, 2005, pp. 48-54.

PARMENTIER C., Le logement : domaine d'intérêt général européen ?, Séminaire européen « Intérêt général européen et logement », Bruxelles, 1997.

RAMBERT, F. (dir), *Un bâtiment, combien de vies ?*, Cité de l'architecture et du patrimoine, Milan, Silvana Editoriale, 2015.

REVEDIN, J. (dir.), Construire avec l'immatériel, Paris, Gallimard, Alternatives, 2018, p.10

SCHÖN, D., *The reflective practitioner : how professionals think in action*, Maurice Temple Smith, Londres (Angleterre), 1984.

STASZAK, J.-F., « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur », *Annales de* Géographie, no. 620, juillet-août 2001, pp. 339-363.

MÉTHODOLOGIE ET PRATIQUES DE RECHERCHE :

BEAUD, S., WEBER, F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, coll. « Grands Repères/Guides », 1997.

CAUVIN, C., « Pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentation, document 72, 1999.

COLLIGNON, B., « Esprits des lieux et modèles culturels. La mutation des espaces domestiques en Arctique inuit. », *Annales de Géographie*, no. 620, 2001, pp. 384-404.

CORBET, A., MICHALON, B., « Collaborer avec des organismes non gouvernementaux pour enquêter sur les camps de migrants et de déplacés. Le savoir comme enjeu professionnel », *Migrations Société*, vol. 167, no. 1, 2017, pp. 53-62.

DEMOULIN, J., *La participation des locataires : un instrument de gestion dans les organismes* HLM, Thèse de Doctorat en aménagement, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense, 2014, Bacqué, M.-H. (dir.).

HALL, E. T., (trad. Amélie Petita, postface Françoise Choay), *La Dimension cachée*, Paris, Points, 1978.

MORANGE, M., SCHMOLL, C., *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et applications.* Paris, Armand Colin, 2016.

RAPORT, L., « Dessiner l'habitat. Usages des récits visuels comme outils de compréhension et de médiation des modèles et pratiques d'habiter au Rif », Revue française des méthodes visuelles, [En ligne], no. 4, 2020, pp. 91-110.

WEBER, F., *Manuel de l'ethnographe*, Paris, PUF, « Quadrige Manuels », 2009.